



Lettre annuelle

Paris, 16 janvier 2014

Chers membres de TEE,

Cette année encore (la cinquième déjà !), l'association *Trans Europe Experts* a poursuivi ses travaux, créé de nouveaux pôles de compétence ainsi qu'un groupe de travail dédié aux données à caractère personnel, participé à plusieurs colloques internationaux, etc. Toutes ces actions vous sont présentées dans cette lettre annuelle. N'hésitez pas à la lire jusqu'au bout (13 pages) et à nous faire part de vos éventuelles remarques et suggestions pour l'année à venir.

2014 sera l'année des élections européennes. **Le 5^{ème} Forum de TEE**, qui se déroulera le **14 mars** à l'Assemblée nationale, y sera consacré, en présence d'intervenants politiques prêts à débattre de leurs propositions et programmes électoraux avec des experts de l'Association. Nous lancerons le débat dès le **3 février**, autour d'une discussion avec Philippe Herzog qui présentera son nouveau livre. Retenez ces deux dates (vous trouverez toutes les précisions dans cette lettre annuelle).

Nous espérons que l'année 2014 sera, comme les années précédentes et davantage encore, riche en rencontres, échanges et engagements d'une société civile décidée à participer activement à la construction européenne.

Avec l'ensemble du bureau de TEE, nous vous présentons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année et nous espérons qu'elle nous apportera de beaux projets européens communs.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2014 !

Bénédicte Fauvarque-Cosson & Judith Rochfeld
Présidentes de Trans Europe Experts

TEE et VOUS

Si les pôles de TEE et leurs directeurs sont un rouage important pour le fonctionnement de l'association, vous êtes, en tant que membres de TEE, le principal moteur de l'association. Votre implication permet de continuer l'action de TEE et de la rendre de plus en plus présente dans les cercles où s'élabore le droit européen. Vous êtes tous invités à prendre contact avec le bureau de TEE ou avec les directeurs des pôles pour proposer de nouveaux projets, qu'il s'agisse de réponses à des consultations ou à des appels d'offres, ou encore de toute autre action qui vous semblerait pertinente. L'association est là pour soutenir vos idées, vos actions et permettre la meilleure diffusion des travaux menés en commun au sein de TEE.

TEE : LES PÔLES DE COMPETENCE

[Droit de l'insolvabilité](#) : dirigé par Laura Sautonie-Laguionie

[Discriminations et droits fondamentaux](#) : dirigé par Stéphanie Hennette-Vauchez

[Droit fiscal et comptable](#) : dirigé par Dorothee Gallois-Cochet et Anne-Valérie Le Fur

[Droit agro-alimentaire et rural](#) : dirigé par François Collart-Dutilleul et Cécile Moiroud

[Droit de la concurrence](#) : dirigé par Catherine Prieto et David Bosco

[Droit des contrats, de la consommation et du commerce électronique](#) : dirigé par Martine Behar-Touchais

[Droit des étrangers](#) : dirigé par Marie-Laure Basilien-Gainche et Serge Slama

[Droit immobilier](#) : dirigé par Hugues Périnet-Marquet

[Droit international privé](#) : dirigé par Fabienne Jault et Sabine Corneloup

[Droits fondamentaux et droit de la famille](#) : dirigé par Laurence Brunet, Estelle Gallant et Vincent Egéa

[Droit de la santé](#) : dirigé par Anne Laude

[Droit de l'environnement](#) : dirigé par François-Guy Trébulle

[Justice civile](#) : dirigé par Soraya Amrani-Mekki

[Marchés et services publics](#) : dirigé par Stéphane Rodrigues

[Droit pénal](#) : dirigé par Olivier Cahn et Valérie Malabat

[Droit de la propriété intellectuelle et du numérique](#) : dirigé par Célia Zolynski et Nathalie Martial-Braz

[Droit de la responsabilité](#) : dirigé par Mireille Bacache-Gibeili

[Droit des services financiers](#) : dirigé par Luc Grynbaum

[Droit social](#) : dirigé par Pascal Lokiec et Sophie Robin-Olivier

[Droit des sociétés](#) : dirigé par Bruno Dondero et Bernard Saintourens

[Droit des sûretés](#) : dirigé par Pierre Crocq

2013 : LES ACTIONS DES GROUPES ET POLES DE TRANS EUROPE EXPERTS

■ Le groupe de travail Données à caractère personnel

En réaction à la proposition de règlement du 25 janvier 2012 *relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données*, et de plusieurs milliers d'amendements qui y ont été apportés, TEE a constitué un groupe de travail spécifique à la matière. La direction de ce groupe est assurée conjointement par les pôles « Propriétés intellectuelles » et « Contrats, consommation et commerce électronique ».

Le travail s'est étalé sur toute l'année 2013. Au rythme moyen d'une réunion par mois et sur la base de pré-rapports rédigés par les membres du groupe sur des sujets très spécifiques, des discussions et débats très pointus ont pu être tenus quant au contenu de la proposition de règlement, puis quant au texte adopté après examen des amendements.

L'ensemble de ces réflexions fera l'objet d'une publication aux éditions de la Société de législation comparée, dans la collection *Trans Europe Experts*. En outre, Judith Rochfeld et Nathalie Martial-Braz, avec la collaboration d'Emilie Gattone, ont publié en décembre 2013 un article au *Recueil Dalloz*, qui reprend les opinions ainsi que les propositions du groupe, tant sur les avancées que sur les dangers de ce texte. Enfin, un rapport, rédigé par Nathalie Martial-Braz, sera remis aux autorités publiques françaises et européennes début 2014.

■ Pôle Droit des contrats, de la consommation et du commerce électronique

Les travaux entamés en 2012 sur les jeux en ligne ont été poursuivis en 2013 avec la publication du volume 7 de la collection TEE, aux éditions SLC. L'ouvrage a été envoyé à un grand nombre de décideurs politiques et a été porté à la Commission européenne, au Commissaire Michel Barnier.

De plus, une table ronde sur les jeux en ligne s'est tenue lors du forum annuel organisé en mars.

Le pôle a participé au 2^{ème} Forum mondial des Sciences Sociales, organisé sous l'égide de l'Unesco et qui s'est tenu cette année à Montréal, en octobre 2013. Ce forum avait

pour thème « Les transformation sociales à l'ère du numérique ». Plusieurs tables rondes, dont une dédiée à l'addiction aux jeux en ligne, ont été organisées par TEE.

Avec d'autres pôles de TEE et plusieurs centres de recherche universitaires (dont Paris 1, Paris Sud et Nanterre), le pôle CCC a participé à un colloque sur « La voie de l'action de groupe ».

Depuis janvier 2013, le pôle codirige le groupe de travail Données à caractère personnel.

Le pôle a également déposé sa candidature à l'appel d'offres « Pratiques commerciales déloyales B2B dans la chaîne alimentaire ». Le contrat a finalement été attribué au collègue de Bruges, mais le pôle, en collaboration avec le pôle Concurrence, a confirmé son implication sur le sujet en répondant à la consultation adossée à l'appel d'offre. La réponse a été rédigée par Martine Behar-Touchais et Rafael Amaro. Elle a fait l'objet d'une publication à la RLC 2013.

Enfin, le pôle a répondu à une consultation relative à la coopération des autorités de régulations en droit de la consommation. La réponse a été rédigée sous la direction de Natacha Sauphanor-Brouillaud.

■ **Pôle Propriétés Intellectuelles et Numérique**

Depuis 2011, le pôle est expert auprès du Parlement européen. L'équipe constituée à cet effet répond aux appels d'offres du Parlement pour mener des études portant sur les projets de réforme du droit de la propriété intellectuelle au sein de l'Union européenne.

Depuis janvier 2013, le pôle codirige avec le pôle Contrats, consommation, Commerce électronique le groupe de travail Données à caractère personnel et a notamment animé une série de conférences et de débats consacrés à la proposition de règlement sur la protection et la circulation des données à caractère personnel en Europe. Ces discussions aboutiront à la rédaction d'un rapport final qui sera remis aux autorités publiques française et européennes début 2014.

En février 2013, le pôle a répondu à la consultation publique de la Commission sur les procédures civiles visant à faire respecter les droits de propriétés intellectuelles.

Lors du forum de TEE en mars, le pôle a participé à une table ronde sur le thème « Le nouveau brevet unitaire, quelle utilité ? », sous la présidence de Nathalie Martial-Braz.

En octobre, certains membres du pôle a participé à la 2^{ème} édition du Forum mondial des sciences sociales de Montréal, consacré aux transformations sociales à l'heure du

numérique. Ils ont animé trois tables rondes : « *Production et diffusion ouverte des connaissances* », « *La santé à l'ère du numérique* », « *Big data et nouveaux modèles d'affaire* ».

En décembre 2013, un groupe de travail a été constitué pour répondre à la consultation de la Commission sur la révision des règles de l'UE en droit d'auteur. La réponse sera rendue en février 2014.

■ Pôle Droit des étrangers

Ce pôle a contribué à la rédaction du « *Report on Immigration Detention and the Rule of Law* », en 2013 (180 pages). L'opération était dirigée par le Bingham Center, et plus spécialement par Michael Fordham, Justine Stefanelli et Sophie Eser. Le rapport concernant la France a été pris en charge par Ounia Doukouré.

Ce rapport est disponible à l'adresse suivante :

https://www.academia.edu/4747730/Immigration_Detention_and_the_Rule_of_Law_Safeguarding_Principles

Le pôle a également participé au lancement de la campagne "*Frontexit*" portée par 21 associations, des chercheurs et des individus issus de la société civile du Nord et du Sud de la Méditerranée (Belgique, Cameroun, France, Italie, Mali, Maroc, Mauritanie, organisations internationales, réseaux euro-africains) afin que soient mises en lumière les actions et les responsabilités de l'agence Frontex dans la gestion des frontières extérieures de l'UE.

Karine Parrot est intervenue à Bruxelles le 20 mars 2013 sur le thème « *Les relations entre Frontex et les États tiers – les accords de travail* ». Le compte rendu de la conférence est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.frontexit.org/fr/docs/30-compte-rendu-du-lancement-de-bruxelles-du-20-mars-2013/file>

Dans la même logique, le pôle a contribué au groupe « *Contentieux Frontex* » conduit par Migreurop sur la légalité et la conventionnalité des accords passés par Frontex avec les autorités nationales d'Etats tiers. Les analyses ont été réalisées par Jean Matringe et Marie-Laure Basilien-Gainche.

Le 27 septembre 2013, le pôle a participé à la conférence Levasseur sur le thème « *Quels contentieux pour les étrangers ?* ». Serge Slama est intervenu sur « *Le droit d'être entendu pour les RPT pendant la procédure d'éloignement* », et Marie-Laure Basilien-Gainche s'est exprimée sur « *Les contentieux européens des étrangers* ».

Le pôle a participé à la conférence du Centre de coopération franco-néerlandais sur le thème de la libre circulation des personnes dans l'UE qui s'est tenue à La Haye les 17 et 18 octobre 2013 (House of Europe & The Hague University of Applied Sciences). Marie-Laure Basilien-Gainche et Serge Slama sont intervenus sur le thème « *The difficult implementation and application of the Return Directive Provisions in/by France* ».

D'autres actions sont déjà engagées. Le pôle prendra part à la conférence sur les nouvelles orientations à donner aux politiques européennes en vue des élections européennes organisée par Imola Strehöfer à Science Po Paris le 9 janvier 2014. Marie-Laure Basilien-Gainche interviendra sur « *Les réformes des politiques d'immigration et d'asile dans l'UE* ».

Enfin, le pôle a décidé de répondre à la consultation lancée le 29 octobre 2013 par la Commissaire Cecilia Malmström pour participer au débat sur le futur des affaires intérieures, débat qui doit conduire à l'élaboration du programme qui prendra la suite du programme de Stockholm. Les propositions porteront sur les modifications à apporter aux orientations en matière d'immigration et d'asile.

■ **Pôle fiscal et comptable**

Pour sa première année d'activité, le pôle Droit fiscal et comptable a participé à trois projets importants.

En mai 2013, il a répondu à une consultation sur le Code européen du contribuable.

Il a également pris part au débat concernant le numéro d'identification fiscale européen, *via* une seconde consultation.

En décembre, Anne-Valérie Le Fur et Dorothee Cochet (co-directrices du pôle), ont pris la tête d'un groupe de travail transversal réunissant des membres de plusieurs pôles, afin d'apporter une réponse collective à la consultation de la Commission européenne en matière de *crowdfunding*.

■ **Pôle Droit immobilier**

Sous la présidence de son directeur Hugues Périnet-Marquet, le pôle, lors du Forum de TEE, s'est exprimé sur le thème « *La réduction de la consommation énergétique des bâtiments, la France bonne élève de l'Europe ?* ».

■ **Pôle Justice civile**

Sous la présidence de la directrice du pôle, Soraya Amrani-Mekki, le pôle a participé, lors du Forum de TEE, à une table ronde sur l'injonction de payer, en présence de la présidente de l'association Droit et procédure, avec laquelle TEE a désormais un partenariat. Etaient également présents un membre de l'Union internationale des huissiers de justice et le président du Congrès national des Greffiers des Tribunaux de Commerce.

Le pôle a participé au colloque sur l'action de groupe, coorganisé par plusieurs pôles de TEE et plusieurs centres de recherches d'université (Paris 1, Paris Sud et Nanterre).

Le pôle a répondu à la consultation européenne sur le règlement des petits litiges. La réponse a été rédigée par Laurence CAMENSULI-FEUILLARD, membre du pôle.

Enfin, 2013 a vu l'achèvement du projet sur la médiation en Europe, piloté par l'université de Valence. Le pôle était représenté par Emmanuel Guinchard.

■ **Pôle Droit pénal**

Lors du forum annuel de TEE, le pôle Droit pénal, sous la présidence de son directeur David Chilstein, a abordé la question des avancées du droit de l'UE en matière de droits procéduraux.

■ **Pôle Droit social**

En 2013, le pôle droit social a organisé une table ronde lors du forum annuel sur le thème : "*La religion dans l'entreprise Regards croisés et perspective comparative, après l'arrêt Baby Loup*".

Les deux directeurs de pôle, Pascal Lokiec et Sophie Robin-Olivier, Danièle Lochak (Université Paris Ouest), Louis-Léon Christians (Université de Louvain), Hugh Collins (London School of Economics) et Patrick Rémy (Université Paris 1) ont participé aux débats. Leurs contributions ont été publiées aux Petites Affiches, dans le numéro 151 du 30 juillet 2013 consacré au forum annuel.

■ **Pôle Droit de l'Insolvabilité**

Le lancement du pôle a eu lieu le 22 janvier 2013. A cette occasion, dans le cadre des « Mardis de TEE », une conférence a été assurée par Jean-Luc Vallens et Laura Sautonie-Laguionie, retraçant les étapes du processus de révision du Règlement Insolvabilité depuis la consultation publique de juillet 2012.

En février, le pôle a répondu à un questionnaire du Ministère de la Justice français sur l'efficacité de la justice commerciale. Sous la coordination de Laura Sautonie-Laguionie, le pôle a mobilisé des universitaires, des avocats et des mandataires pour répondre dans de brefs délais à ce questionnaire qui préfigure la réforme en cours de discussion du droit de l'insolvabilité.

En octobre, le pôle a répondu à une consultation publique de la Commission européenne sur le thème « Nouvelle approche européenne en matière de faillite et d'insolvabilité des entreprises ».

Le pôle prépare un ouvrage collectif consacré au commentaire, article par article, du nouveau Règlement Insolvabilité qui devrait être adopté en 2014. Le groupe d'auteurs, constitué suite à une réunion du 14 novembre 2013, comprend 12 membres. La remise des contributions est prévue au plus tard quatre mois après l'adoption du nouveau texte, en vue d'une publication dans la collection de TEE. Le pôle organisera à cette occasion un colloque consacré au nouveau Règlement insolvabilité

Le pôle répondra aux prochaines consultations de la Commission en vue d'une harmonisation substantielle des droits nationaux en matière d'insolvabilité, annoncées dans sa communication du 12 décembre 2012.

■ **Pôle Marchés et Services Publics**

Le pôle Marchés et Services Publics a assuré le parrainage et la participation de plusieurs membres du pôle au colloque organisé par le Professeur Stéphane de La Rosa, membre du pôle, à l'Université de Valenciennes, le 31 mai 2013 sur le thème: "Le projet de directive sur l'attribution des contrats de concession. Quelles conséquences pour les collectivités?". La publication des actes de ce colloque est prévue pour début 2014.

■ **Pôle Environnement**

En juillet, le pôle Environnement a répondu à une consultation publique de la Commission européenne, sur la gestion des déchets. Sous la coordination du directeur du pôle François-Guy Trébulle, un groupe de travail a été constitué, qui réunissait Maître Anne Dircks-Dilly, Maître Yvan Razafindratandra, Béatrice Parance, Maître Laurence Lanoy et Bénédicte Fauvarque-Cosson. La réponse peut être consultée sur le site de Trans Europe Experts, à l'onglet Documents.

■ **Pôle services financiers**

Le pôle a procédé à l'analyse, en vue de publication, des "paquets" CRD IV (une directive 2013/36/UE et un règlement UE n° 575/2013, du 26 juin 2013) et MIF (proposition de directive, réformant la directive 2004/3, et de règlement -EMIR-) qui viennent modifier les règles relatives à l'activité bancaire et aux marchés financiers. L'approche est transversale en insistant sur les questions communes de la gouvernance et du contrôle.

■ **Pôle droits fondamentaux et droit de la famille / Pôle Droit international privé**

Ces deux pôles ont répondu à l'appel à contribution lancé par la Commission européenne à l'occasion des assises de la justice 2013, sur la question suivante : « *In which area of family law is further progress needed at EU level ? How should it be achieved ?* »

La contribution proposée par les pôles Droits fondamentaux et droit de la famille et Droit international privé a été d'insister sur l'amélioration des normes existantes en matière de compétence de l'Union européenne dans le domaine du droit de la famille (comme le Règlement Bruxelles II bis). Sur la procédure législative, la contribution émet des réserves quant au mécanisme de la passerelle et aux coopérations renforcées.

■ **Pôle droit de la concurrence**

Le pôle Droit de la concurrence a poursuivi ses efforts sur le point faible de la politique européenne de concurrence qui est la mise en œuvre des actions privées faisant suite à la condamnation d'ententes et d'abus de position dominante. Cette faiblesse s'intègre au demeurant dans celle plus générale d'une défaillance de notre droit positif en matière de réparation des préjudices de masse qui est patente dans les domaines de la consommation, de la santé, des activités financières et de l'environnement. Or, les recours collectifs sont un puissant vecteur d'assainissement de l'économie de marché par la voie de la responsabilité civile en complément de l'action publique. Ils permettent une prise de conscience du citoyen- consommateur susceptible de renforcer efficacement ses exigences à l'égard de l'économie de marché.

Après avoir dirigé une réponse transversale à la consultation publique de la

Commission européenne, mobilisant plusieurs pôles de TEE et donnant lieu à une publication (Cohérence européenne des recours collectifs, Réponse à la consultation publique de la Commission européenne, dir. C. Prieto, Collection Trans Europe Experts, Société de législation comparée, 2011), le pôle Droit de la concurrence a prolongé cet effort collectif.

C'est ainsi qu'un partenariat a été organisé avec la DGCCRF, l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne de l'Université de Paris 1, l'Institut Droit Ethique et patrimoine de l'Université Paris Sud et le Centre Justice et Procès de l'Université Paris Ouest Nanterre pour étudier et enrichir le projet du gouvernement sur les dispositions relatives à l'action de groupe dans le projet de loi relatif à la consommation. Ceci a donné lieu à un colloque qui s'est tenu le 26 avril 2013 à la Maison du Barreau (« Sur la voie de l'action de groupe », Gazette du Palais, 16 mai 2013, numéro spécial). A la suite, Catherine Prieto a été auditionnée par les députés rapporteurs du projet à l'Assemblée nationale, Razzi Hammadi et Annick Le Loch le 30 mai 2013.

Le pôle Droit de la concurrence reste mobilisé sur l'insertion de ces dispositifs dans notre droit français et entend soutenir un commentaire transversal dès leur adoption définitive.

2013 : LES EVENEMENTS DE TRANS EUROPE EXPERTS

■ Le 4^{ème} Forum Annuel

Le 4^{ème} Forum Annuel de TEE a eu lieu le 22 mars 2013. Le thème principal était : « *L'UE, quelle valeur ajoutée ?* ». Comme les années précédentes, il s'est déroulé à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP).

La matinée a été consacrée au processus décisionnel européen, sous le thème global « *L'espace de la décision : Comment les décisions se prennent-elles en Europe ?* ». Elle s'est achevée par l'intervention de Monsieur Alain Lamassoure, président de la Commission des budgets au Parlement européen, sur le thème « *Le XXI^e siècle s'invente sans l'Europe* ». L'après-midi a permis aux différents pôles de TEE de faire une intervention sur un sujet propre à leur matière. Neuf pôles de TEE étaient répartis entre les trois salles mises à la disposition de TEE. Les actes du Forum ont fait l'objet d'une publication dans un numéro spécial (n°151, 30 juillet 2013) de la revue Les Petites Affiches.

■ [Le Forum mondial des sciences sociales UNESCO \(Montréal, 13-15 oct. 2013\)](#)

Le thème global était « *Transformations sociales et ère numérique* ». Une dizaine de membres de TEE ont participé à cet événement. Le programme complet est disponible sur le site de TEE, à l'onglet « Evénements ».

Nathalie Martial-Braz, codirectrice du pôle Propriétés intellectuelles, y a dirigé le panel E-santé, intitulé : « *E-Santé, la santé à l'ère numérique : Progrès ou danger pour les individus ?* ».

Martine Behar-Touchais, directrice du pôle Contrat, consommation et commerce électronique, a dirigé le panel Jeux en ligne,.

Bénédicte Fauvarque-Cosson s'est exprimée sur le *cloud computing*, et Céline Castets-Renard sur la sécurité de l'Etat à l'ère numérique.

Agnès Robin a dirigé un panel consacré à "La production et la diffusion ouverte des connaissances".

Enfin, le panel *Big data* piloté par Célia Zolynski, codirectrice du pôle Propriétés intellectuelles, a consacré son étude au thème « *Big data et privacy : comment concilier nouveaux modèles d'affaires et droits des utilisateurs ?* ».

■ [Colloque Pise 29-30 nov. 2013](#)

Célia Zolynski (co-directrice du pôle Propriété intellectuelle), Luc Grynbaum (directeur du pôle Droit des services financiers) et Olivier Deshayes (secrétaire général de TEE), accompagnés de Maître Romain Perray, membre du groupe de travail « Données à caractère personnel », se sont rendus à Pise pour un colloque organisé par TEE en collaboration avec le professeur Giovanni Comandé, de l'école Sant'Anna de Pise. L'événement a réuni des intervenants de tous horizons. Le thème de la rencontre était « *Trusting the clouds - "Technical and legal issues on Cloud services"* ».

Sous la présidence d'Olivier Deshayes, Célia Zolynski et Romain Perray sont intervenus sur le thème « *Crowding in the cloud, data protection and permissible business models* ». Luc Grynbaum s'est quant à lui intéressé au thème « *Medicine in the cloud : opportunities and potential liabilities* ».

A VENIR EN 2014

■ Formation Westlaw

Le **27 janvier 2014**, les membres de TEE pourront bénéficier d'une formation à la base de données Westlaw, elle se tiendra de 14h à 17h, dans les locaux de la bibliothèque universitaire de Cujas, (2, rue Cujas 75005 Paris). Les places sont limitées, l'inscription est obligatoire avant le 21 janvier, par un simple retour de mail à l'adresse suivante : michel.sejean@univ-ubs.fr

■ « Europe, réveille-toi ! » Philippe Herzog

Philippe Herzog, fondateur et anciennement président de Confrontations Europe présentera son ouvrage « *Europe, réveille-toi !* » aux membres de TEE et animera un débat, entre les membres de TEE, sur les actions à mener. La réunion aura lieu le **3 février 2014**, à 16 heures (12 place du Panthéon, salle des conseils) et sera suivie d'un cocktail, salle Goullencourt. Cette présentation sera l'occasion d'échanger, à la veille des élections européennes, sur la reconstruction de l'Union.

Les inscriptions s'effectuent dès à présent par mail à l'adresse suivante : contact@transeuropexperts.eu

■ Forum annuel 2014

Le **5^{ème} Forum de TEE** se déroulera le **14 mars** à l'Assemblée Nationale et portera sur le thème suivant : « **QUELS ENJEUX POUR LE PARLEMENT EUROPEEN ?** ».

Les places sont limitées, l'inscription est nécessaire et peut se faire dès à présent, à l'adresse suivante : contact@transeuropexperts.eu.

LES OUVRAGES DE LA COLLECTION TRANS EUROPE EXPERTS

Livre vert sur le droit européen des contrats – Réponses du réseau Trans Europe Experts, M. Behar-Touchais et M. Chagny (dir.), Collection Trans Europe Experts, Volume 1, édition Société de Législation Comparée

Cohérence européenne des recours collectifs – Réponse à la consultation publique de la Commission Européenne, Catherine Prieto (dir.), Collection Trans Europe Experts, Volume 2, édition Société de Législation Comparée

La citoyenneté européenne, B. Fauvarque-Cosson, J. Rochfeld et E. Pataut (dir.), Collection Trans Europe Experts, Volume 3, édition Société de Législation Comparée

Le cadre de la gouvernance d'entreprise dans l'Union Européenne – Réponse à la consultation publique de la Commission Européenne, V. Magnier (dir.), Collection Trans Europe Experts, Volume 4, édition Société de Législation Comparée

Mise en œuvre des instruments optionnels européens en droit privé, B. Fauvarque-Cosson et M. Behar-Touchais, Collection Trans Europe Experts, Volume 5, édition Société de Législation Comparée

Le droit commun européen de la vente, examen de la proposition de règlement du 11 octobre 2011, O. Deshayes (dir.), Collection Trans Europe Experts, Volume 6, édition Société de Législation Comparée

Les jeux en ligne en France et en Europe, Quelles réformes trois ans après l'ouverture du marché ?, M. Behar-Touchais, J. Rochfeld et A.de Guillenchmidt-Guignot, avec la participation d'A. Fournier, Collection Trans Europe Experts, Volume 7, édition Société de Législation comparée

Reforming the law of Obligations and Company Law - Réformer le droit des obligations et le droit des sociétés, O. Deshayes et W. Doralt (dir.), Collection Trans Europe Experts, Volume 8, édition Société de Législation Comparée

A paraître : La proposition de règlement européen relatif aux données à caractère personnel : propositions du réseau TEE, collection Trans Europe Experts, édition Société de Législation Comparée

Pour toute commande : www.legiscompare.com, ou vous adresser à contact@transeuropeexperts.eu